



## RAPPORT D'ACTIVITES 2021

# RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

## Sommaire

Sommaire.....	2
Présentation de l'association.....	3
Historique.....	3
Objectifs de l'association .....	3
Adhérent·e·s .....	4
Membres du bureau.....	4
Réalisations de l'association .....	5
Guide d'information sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche .	5
Campagne d'affichage.....	5
Accompagnement ou orientation de personnes s'estimant victimes ou témoins de harcèlement sexuel.....	5
Interventions extérieures, animation et organisation de sessions de formation .....	6
Réponses aux sollicitations des médias.....	8
Action de plaidoyer auprès des décideurs politiques et Campagnes de mobilisation .....	9
Réunions du bureau du CLASCHES.....	10
Rapport financier 2021 .....	11
Perspectives de développement .....	13

## Présentation de l'association

Créé en tant que collectif en 2002, puis devenu une association en 2003, le CLASCHES (Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur) a pour fonction d'informer et de prévenir le harcèlement sexuel dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## Historique

Le harcèlement sexuel, à l'instar des autres violences sexuelles, est un sujet tabou en France. S'il est interdit par le Code pénal depuis 1992 et que la loi de 2012 renforce l'arsenal juridique, les changements institutionnels demeurent prudents, tant le fantasme et la hantise de la « guerre des sexes » à l'américaine est fort, bien qu'infondé et erroné.

Ce tabou et ces réticences sont également vrais dans l'enseignement supérieur et la recherche. Le CLASCHES est né de ce constat, renforcé par un contexte où les dispositifs de prévention et de sanction internes aux établissements se révélaient totalement inopérants pour faire cesser les situations de harcèlement sexuel subies par les étudiant·e·s, BIATSS ou enseignant·e·s.

**Des étudiantes en sciences sociales de différentes institutions parisiennes, ayant recueilli des témoignages, ont donc décidé de créer un collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur, en janvier 2002.** Un site est créé, une pétition est lancée, qui remporte un grand succès, et une campagne de presse assez importante permettent de lancer le CLASCHES.

Le collectif devient une association loi 1901 en février 2003, et dispose de statuts et d'une charte inter-CLASCHES. Il est ouvert aux étudiant·e·s, BIATSS et enseignant·e·s et agit à l'échelle nationale.

## Objectifs de l'association

L'objectif premier du CLASCHES est de lever le tabou sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur afin que les victimes ne soient plus isolées et que les responsables n'agissent plus dans l'impunité.

Le CLASCHES demande l'ouverture d'un débat sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche et les pratiques trop répandues d'abus d'autorité en matière sexuelle. Il mène ainsi différentes actions de sensibilisation et de formation dans de nombreux établissements.

Il agit enfin pour que les établissements assurent une prévention et une protection des victimes et pour que soient proposés des recours efficaces pour les victimes, notamment par une réforme des procédures disciplinaires. Il interpelle et alerte ainsi régulièrement les responsables des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Si le CLASCHES a pour rôle d'orienter les victimes dans les démarches qu'elles entreprennent, il ne peut pas fournir une aide psychologique ni un accompagnement juridique aux victimes.

# RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

Adhérent·e·s

Pour l'année 2020, l'association (via la plateforme *HelloAsso*) a reçu 60 adhésions et 31 dons pour un montant total de **885 euros**.

## Membres du bureau

Le bureau du CLASCHES est renouvelé une fois par an, lors de l'Assemblée générale. Les membres pour l'année 2021-2022 ont été élu·e·s lors de l'AG ordinaire du 11 janvier 2022.

L'assemblée générale a désigné en qualité de membres du bureau, à l'unanimité :

- The figure consists of a vertical column of black dots on the left side, followed by a series of vertical bars on the right side. The bars are black and have varying heights, creating a stepped or staircase-like pattern. The background is white.

L'assemblée générale a voté à l'unanimité en qualité de trésorière et de trésorière adjointe (vote à main levée) :

- [REDACTED], membre du bureau, trésorière.
  - [REDACTED], membre du bureau, trésorière adjointe.

## Réalisations de l'association

### Guide d'information sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche

Pour lever le silence sur le harcèlement sexuel dans l'ESR, il faut précisément commencer par **informer**. C'est pourquoi le CLASCHES a lancé le 5 février **2014** la première édition électronique de « Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche. Guide pratique pour s'informer et se défendre ».

En libre accès sur le site de CLASCHES, il a été largement diffusé tant aux associations féministes qu'aux syndicats étudiants mais également aux chargé·e·s de mission égalité au sein des universités ainsi qu'aux différentes institutions. **8 000 exemplaires papier** de cette première édition ont été imprimés et distribués.

En **2018**, Le CLASCHES a travaillé à une nouvelle édition, actualisée, du guide. Elle a été diffusée électroniquement à partir du 8 mars, puis en version papier à partir d'avril : 3 500 exemplaires ont été imprimés et sont diffusés depuis, jusqu'à épuisement de nos stocks.

**En 2020, la troisième édition du guide a vu le jour.** Imprimée à 5100 exemplaires, cette nouvelle version a été enrichie des dernières réformes juridiques concernant les procédures disciplinaires et est diffusée depuis septembre 2020. En **2021**, ce sont plus de 1250 guides qui ont été envoyés à la demande de BDE, d'infirmières, de chargé.e.s de mission égalité, d'associations étudiantes, etc. Il faut y ajouter la dizaine ou vingtaine de guides distribuée à chacune des interventions du CLASCHES.

### Campagne d'affichage

Pour briser le silence et sensibiliser et informer les personnels et étudiant·e·s sur les réalités du harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche et les recours possibles, le CLASCHES a lancé une campagne d'affichage nationale à l'occasion du **8 mars 2016**. Cette campagne se décline en cinq affiches sous format numérique et papier, reproduites sous format autocollants.

Depuis 2016, 700 affiches et 800 autocollants ont été imprimés et sont diffusés. En 2018, 400 affiches ont été réimprimées et sont envoyées gratuitement sur demande aux établissements et aux acteurs et actrices de l'ESR. En décembre 2021, une nouvelle impression de 1 500 affiches et 5 000 autocollants a été commandée auprès de notre imprimeur.

Ces affiches sont également en téléchargement libre sur notre site internet.  
Lien vers les affiches : <https://clasches.fr/agir/#toggle-id-5>

### Accompagnement ou orientation de personnes s'estimant victimes ou témoins de harcèlement sexuel

Au cours de l'année 2021, le CLASCHES a été contacté directement par plusieurs personnes victimes ou témoins de faits dont elles considéraient qu'ils constituaient du harcèlement sexuel, dans des établissements privés et publics. Les personnes nous ont sollicitées pour des cas relevant de villes différentes.

## RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

Nous leur avons fourni des informations pour se protéger et, pour celles qui le souhaitaient, pour dénoncer leur agresseur. Nous les avons également orientées vers des structures, variables selon les situations, aptes à les accompagner dans leurs démarches.

Dans certaines situations, le CLASCHES est intervenu, seul ou avec des associations professionnelles, auprès des établissements pour nous assurer que la dénonciation des faits était suivie de poursuites disciplinaires.

### Interventions extérieures, animation et organisation de sessions de formation

En **2021**, le CLASCHES a été sollicité de nombreuses fois pour intervenir dans différents évènements (colloques, journées d'information, etc.) permettant de rencontrer plusieurs centaines de personnes. L'association a également été sollicitée pour réaliser des formations dans différents établissements, en direction des personnels et/ou des étudiant·e·s.

Le contexte de dénonciation des violences sexistes et sexuelles au sein des universités et grandes écoles tout au long de l'année 2021 a suscité une demande très forte de formations, qu'on a tenté d'honorer au mieux selon les disponibilités des militant·e·s.

Du fait du contexte sanitaire qui s'est prolongé en 2021, nos formations sont désormais proposées en présentiel en priorité, mais peuvent être organisées en distanciel si besoin.

Date	Lieu	Type	Durée	Public
20 janvier 2021	Paris 3 - IHEAL	Formation (présentiel)	2 x 3h	Masterant·e·s/ Doctorant·e·s
5 février 2021	EHESS	Conférence (visio)	1h	Doctorant·e·s
4 mars 2021	Université Paris-Saclay	Conférence (visio)	1h30	Doctorant·e·s
10 mars 2021	Université de Caen - Syndicat	Formation (visio)	3h	Etudiant·e·s et personnels
11 mars 2021	AFNEUS	Conférence (visio)	2h	Associations étudiantes scientifiques
16 mars 2021	Syndicat Solidaires Etudiant·e·s Rennes	Table-ronde (visio)	1h30	Etudiant·e·s
19 mars 2021	Congrès féministe inter-IEP	Conférence et formation (visio)	2x3h	Etudiant·e·s
25 mars 2021	Collectif les Fantômettes	Formation (visio)	2h30	Enseignant·e·s - chercheur·e·s
26 mars 2021	Université Picardie-Jules Verne	Formation (visio)	Journée	Section disciplinaire
8 avril 2021	Université Picardie-Jules Verne	Formation (visio)	Journée	Section disciplinaire
9 avril 2021	IEP Bordeaux	Conférence (visio)	2h	Etudiant·e·s
15 avril 2021	Université Savoie-Mont-Blanc	Conférence (visio)	3h	Etudiant·e·s
28 avril 2021	Centrale Lyon	Formation (visio)	Journée	Cellule d'écoute

## RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

3 mai 2021	Fédécrét (inter-IEP)	Formation (visio)	1h30	Etudiant·e·s
18 mai 2021	ED Histoire – Université Paris 1	Formation (présentiel)	3h	Doctorant·e·s et personnels
18 mai 2021	Laboratoire CREDA	Formation (visio)	3h	Doctorant·e·s
19 mai 2021	ENSA Bourges	Formation (présentiel)	2x2h	Etudiant·e·s et personnels
29 mai 2021	Collectif féministe EHESS	Formation (présentiel)	Journée	Etudiant·e·s (Master/Doctorat)
3 juin 2021	Université de Lorraine (Collectif ChaU)	Formation (visio)	Demi-journée	Enseignant·e·s - chercheur·e·s
9 juin 2021	EPHE	Formation (visio)	Demi-journée	Cellule d'écoute et de veille
2 septembre 2021	IEP Grenoble	Formation (présentiel)	2x2h	Associations étudiantes
4 septembre 2021	ENS Ulm	Formation (présentiel)	3h	Associations étudiantes
14 septembre 2021	ENS Lyon	Conférence (présentiel)	2x45 mins	Etudiant·e·s
16 septembre 2021	Institut d'Optique Palaiseau	Formation (présentiel)	2h30	Etudiant·e·s
17 septembre 2021	Laboratoire ITES – Université de Strasbourg	Formation (présentiel)	2x3h	Personnels
28 septembre 2021	ISBA Besançon	Formation (présentiel)	2x2h	Etudiant·e·s et enseignant·e·s
29 septembre 2021	Ecole supérieure d'Art Pays Basque	Formation (présentiel)	2h + 2h30	Etudiant·e·s + cellule de veille
30 septembre 2021	IEP Saint-Germain en Laye	Formation (présentiel)	2h30	Etudiant·e·s
30 septembre 2021	Institut d'Optique Palaiseau	Formation (présentiel)	2h30	Etudiant·e·s
7 octobre 2021	Mairie du 7 <sup>e</sup> de Paris - OBVSS	Conférence (présentiel)	2h	Public hors ESR
11 octobre 2021	Les mutines – Université Paris Dauphine	Conférence (présentiel)	2h	Associations étudiantes
2 novembre 2021	Ecole supérieure d'architecture Bretagne	Formation (visio)	3h	Section disciplinaire
16 novembre 2021	CY Cergy Paris Université	Conférence (visio)	2h	Etudiant·e·s
17 novembre 2021	Journée d'étude du MAGE	Conférence (présentiel)	3h	Universitaires
24 novembre 2021	CNAM	Formation (présentiel)	2h	Doctorant·e·s
25 novembre 2021	Aix-Marseille Université - CGT	Formation (présentiel)	3h	BIATSS et Enseignant.e.s - chercheur.e.s
26 novembre	Aix-Marseille	Conférence	1h	Etudiant.e.s

## RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

2021	Université	(présentiel)		
7 décembre 2021	Université de Rouen Normandie	Formation (présentiel)	2h	Etudiant·e·s
7 décembre 2021	Université de Bordeaux-Montaigne	Conférence + formation (présentiel)	1h + 3h	Etudiant·e·s et Associations étudiantes
6 décembre 2021	IEP Toulouse	Formation (distanciel)	2x 2h15	Membres du laboratoire LaSSP
9 décembre 2021	Paris 7	Conférence (présentiel)	2h	Masterant·e·s
17 décembre 2021	Ecole nationale des sciences géographiques	Formation	3h	Etudiant·e·s

Le CLASCHES a également organisé une journée nationale de formation en présentiel :

Date	Lieu	Durée	Public
4 décembre 2021	Organisée à Paris	Journée	40 (personnels + étudiant·e·s)

### Réponses aux sollicitations des médias

Lorsque les questions de harcèlement sexuel et des violences sexistes et sexuelles plus généralement dans l'ESR font l'objet d'une actualité médiatique, le CLASCHES est souvent sollicité par des journalistes de presse principalement, que ce soit locale ou nationale, pour proposer son analyse.

Voici un panorama des interventions médiatiques du Clasches en 2021 :

Le 15 février, une interview dans Libération sur la libération de la parole dans l'ESR : [https://www.liberation.fr/societe/violences-sexuelles-lenseignement-superieur-essaie-de-sadapter-a-la-liberation-de-la-parole-20210215\\_ANEWUC4EJRDANGW4S5QGQVWI4/](https://www.liberation.fr/societe/violences-sexuelles-lenseignement-superieur-essaie-de-sadapter-a-la-liberation-de-la-parole-20210215_ANEWUC4EJRDANGW4S5QGQVWI4/)

Le 8 mars, nous avons participé à la rédaction d'un communiqué de presse avec l'intersyndicale étudiante, diffusé sur nos réseaux sociaux : <https://twitter.com/clasches/status/1368868418070458370?s=20>

Le 23 mars, nous avons publié sur nos réseaux sociaux un communiqué de presse pour alerter sur une situation à l'UPEC : <https://clasches.fr/communIQUE-de-presse-du-23-mars-2021-violences-sexistes-et-sexuelles-a-la-upec-un-enseignant-chercheur-sanctionne-et-aussitot-detache/>

Le 30 mars, nous avons participé à un article de Franceinfo sur les procédures disciplinaires dans les universités : [https://www.francetvinfo.fr/societe/harcelement-sexuel/enquete-violences-sexuelles-a-l-universite-pourquoi-les-procedures-disciplinaires-sont-souvent-un-chemin-de-croix-pour-les-victimes\\_4330387.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/harcelement-sexuel/enquete-violences-sexuelles-a-l-universite-pourquoi-les-procedures-disciplinaires-sont-souvent-un-chemin-de-croix-pour-les-victimes_4330387.html)

Le 14 septembre a été publié une interview dans Médiacités sur l'affaire de l'Université Lyon 2 et la décision du CNESER en appel :

<https://www.mediacites.fr/enquete/lyon/2021/09/14/harcelement-a-lyon-2-contre-enquete-sur-la-relaxe-d-un-professeur/>

## RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

Le 16 septembre, peu après la parution de l'article ci-dessus, nous avons publié un communiqué de presse sur cette même affaire : <https://clasches.fr/communique-de-presse-du-16-septembre-2021-que-faut-il-de-plus-au-cneser-2/>

Le 8 octobre, deux militantes ont participé au podcast Thésard-es pour aborder le sujet du harcèlement sexuel pendant le doctorat : <https://play.acast.com/s/thesard-es/18-harcelement-sexuel-et-doctorat-avec-le-clasches>

Toujours le 8 octobre, deux interventions sont parues dans des journaux locaux au sujet de Centrale Supélec, à retrouver ici :

[https://www.republicain-lorrain.fr/societe/2021/10/08/accusations-de-viols-a-centralesupelec-ou-en-est-la-lutte-contre-les-abus-sexuels-dans-l-enseignement-superieur?utm\\_medium=Social&utm\\_source=Twitter#Echobox=1633701296](https://www.republicain-lorrain.fr/societe/2021/10/08/accusations-de-viols-a-centralesupelec-ou-en-est-la-lutte-contre-les-abus-sexuels-dans-l-enseignement-superieur?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1633701296)

et là : <https://www.dna.fr/societe/2021/10/08/accusations-de-viols-a-centralesupelec-ou-en-est-la-lutte-contre-les-abus-sexuels-dans-l-enseignement-superieur>

Le 15 octobre, un journaliste de Libération nous interrogeait sur le plan d'action du MESRI contre les violences sexistes et sexuelles, annoncés dans la journée :  
[https://www.liberation.fr/societe/education/plan-contre-les-violences-sexuelles-a-l-universite-la-question-de-la-sanction-des-agresseurs-est-absente-20211015\\_VMQZ2A7IZRDENGAW4GMFZPSWKE/?utm\\_medium=Social&xtr=CS7-51-&utm\\_source=Twitter#Echobox=1634321080](https://www.liberation.fr/societe/education/plan-contre-les-violences-sexuelles-a-l-universite-la-question-de-la-sanction-des-agresseurs-est-absente-20211015_VMQZ2A7IZRDENGAW4GMFZPSWKE/?utm_medium=Social&xtr=CS7-51-&utm_source=Twitter#Echobox=1634321080)

### Action de plaidoyer auprès des décideurs politiques et Campagnes de mobilisation

Régulièrement, le CLASCHES affirme avec force **la nécessité et l'urgence d'une réforme en profondeur des procédures disciplinaires** : intégrer pleinement la victime à la procédure (droit de saisine, droit d'information sur la procédure, droit de faire appel...), assurer une composition statutaire paritaire des sections disciplinaires, faire instruire et juger par des membres extérieurs à l'établissement, séparer instruction et jugement, etc.

Le CLASCHES a également initié et organisé des mobilisations collectives pour dénoncer des situations inacceptables et faire cesser l'impunité lorsque des agresseurs sont dénoncés.

En 2021, nous avons été sollicité.e.s par l'Inspection générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR) pour échanger sur le traitement des violences sexistes et sexuelles dans les Instituts d'Etudes Politiques. Nous avons aussi participé aux réflexions initiées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour élaborer le plan d'action présenté à l'automne 2021 par la ministre.

## RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

### Réunions du bureau du CLASCHES

Pour permettre le bon fonctionnement de l'association, le bureau se réunit mensuellement pour :

- Assurer le suivi des projets en cours ;
- Travailler à développer de nouveaux projets ;
- Organiser la recherche de financements ;
- Assurer le suivi des tâches administratives (site, boîte mail, mise à jour de textes juridiques, etc.) ;
- Préparer des communications collectives dans le cadre d'interventions extérieures, de formations et de campagnes de presse ;
- Développer les relations avec les associations partenaires.

Par ailleurs, une antenne locale s'est créée à Marseille. Basée sur les mêmes principes de fonctionnement, elle est indépendante de tout établissement de l'enseignement supérieur. Encore récente, elle dépend encore pleinement de l'association nationale du CLASCHES.

## Rapport financier 2021

Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 12 674,55 euros

Solde au 31 décembre 2021 : 26 354,12 euros

### 1<sup>er</sup> janvier 2021 – 31 décembre 2021

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60-Achats</b>	<b>974,58</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>17 111,35</b>
Achats matières et fournitures	35,59	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	
Autres fournitures (34 envois Poste)	687,88	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>3 345</b>
Restauration collective	251,11	Etat	
<b>61- Services extérieurs</b>	<b>728,51</b>	MESRI	<b>3 345</b>
Locations	461		
Entretien et réparation			
Assurance	87,51	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	180		
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>5 238,27</b>	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 775		
Publicité, publication			
Déplacements, missions	2 289,43	Communes, communautés de communes ou d'agglomération	0
Services bancaires, autres (site internet)	173,84		
<b>63-Impôts et taxes</b>	<b>0</b>		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0</b>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>104,70</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>885</b>

## RAPPORT D'ACTIVITES CLASCHES – 2021

**1<sup>er</sup> janvier 2021 – 31 décembre 2021**

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Abonnement téléphonique	24	756. Cotisations*	300
Adhésion Centre Hubertine Auclert	30	758. Dons manuels – Mécénat*	585
Cafés militants	50,7		
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>615,72</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Dons	603,90		
Virement erroné	11,82		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 661,78</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>21 341,35</b>
Excédent prévisionnel (bénéfice)	13 679,57	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

\* Montants perçus du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, pour des adhésions de décembre 2020 à novembre 2021.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	0	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	0
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 – Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

## Perspectives de développement

Pour l'année 2022, le CLASCHES entend poursuivre ses activités. Il s'agira en particulier de concentrer nos efforts sur :

- La diffusion de nos supports de sensibilisation : version 2020 (3<sup>e</sup> édition) de *Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche. Guide pratique pour s'informer et se défendre*, affiches et autocollants.
- La traduction du Guide à destination de publics anglophones et hispanophones: la traduction en anglais est en cours au début 2022, elle sera suivie par le maquettage et l'impression de guides.
- La réalisation d'interventions ou de formations dans toute la France.